Formation : **SAP PS : piloter la gestion de projets avec le module Project System**

Code : L3UWB

Durée : 14 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Dans les organisations qui gèrent des projets complexes, la dispersion des données entre outils hétérogènes est une source récurrente de dérive budgétaire et de perte de visibilité. SAP PS (Project System) centralise la planification, le suivi des coûts et la gestion des ressources dans un environnement intégré au reste du système SAP. Doter les équipes projet d'une maîtrise opérationnelle de ce module, c'est renforcer la fiabilité du pilotage et la cohérence des décisions tout au long du cycle de vie des projets.

Objectifs pédagogiques

- Structurer un projet dans SAP PS en créant et en organisant la structure de découpage du projet (SDP)
- Planifier et affecter les ressources humaines et matérielles aux activités du projet
- Établir un budget de projet, l'affecter aux éléments de la SDP et suivre les coûts réels en temps réel
- Analyser les écarts budgétaires et identifier les actions correctives appropriées
- Suivre l'avancement des activités, gérer les demandes de changement et anticiper les retards
- Produire des rapports SAP PS standards et personnalisés pour le pilotage décisionnel
- Réaliser la clôture d'un projet : finalisation des coûts, archivage et analyse des performances

Public concerné

Cette formation s'adresse aux chefs de projet, membres d'équipes projet, contrôleurs de gestion et responsables financiers amenés à piloter ou à contribuer à des projets dans un environnement SAP. Elle concerne également toute fonction transverse impliquée dans le suivi opérationnel ou budgétaire de projets gérés avec SAP PS.

Prérequis

Connaissances de base en gestion de projet (cycle de vie, notions de planification) et connaissances générales de l'environnement SAP (navigation, transactions).

Programme

Introduction à SAP PS et prise en main

Ce bloc pose le cadre conceptuel et technique du module Project System, en situant son rôle dans l'écosystème SAP global.

- Présentation de SAP PS et de son intégration dans l'environnement SAP
- Concepts clés de la gestion de projets avec SAP PS
- Navigation et interface utilisateur de SAP PS

Structuration du projet

La qualité de la structure de découpage conditionne la lisibilité et la traçabilité de l'ensemble du projet ; ce bloc en détaille la construction dans SAP PS.

- Création et gestion de la structure de découpage du projet (SDP)
- Définition des activités et des jalons du projet

- Affectation des responsabilités et des équipes aux activités

Planification des ressources

Ce bloc couvre les mécanismes de SAP PS permettant d'anticiper les besoins en ressources et d'en assurer la disponibilité tout au long du projet.

- Planification des besoins en ressources humaines et matérielles
- Affectation des ressources aux activités du projet
- Gestion des calendriers et des disponibilités des ressources

Budgétisation et contrôle des coûts

Bloc central de la formation, il traite du suivi financier du projet, depuis la construction du budget jusqu'à l'analyse des écarts.

- Création et gestion du budget du projet
- Affectation des budgets aux activités et aux éléments de la SDP
- Suivi des coûts réels par rapport au budget
- Analyse des écarts et identification des actions correctives

Suivi de l'avancement du projet

Ce bloc permet aux équipes de maintenir une vision actualisée de l'état du projet et de réagir aux aléas de manière structurée.

- Saisie des données d'avancement des activités
- Analyse de l'état d'avancement du projet
- Identification des problèmes et des retards
- Gestion des modifications et des demandes de changement

Reporting et analyse des données projet

La production de rapports pertinents est un levier clé pour la communication auprès des parties prenantes et la prise de décision en temps réel.

- Génération de rapports standard SAP PS
- Personnalisation des rapports selon les besoins de l'organisation
- Analyse des données projet pour identifier les tendances et les opportunités

Clôture du projet

Ce dernier bloc accompagne les équipes dans les étapes de finalisation, d'archivage et de capitalisation des enseignements en fin de projet.

- Finalisation des activités et des coûts du projet
- Archivage des données du projet dans SAP PS
- Analyse des performances et formalisation des leçons apprises

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 14 heures, les collaborateurs seront capables de structurer et de planifier un projet dans SAP PS en utilisant la structure de découpage du projet, d'affecter et de gérer les ressources associées, de construire et de suivre un budget en temps réel, d'analyser les écarts pour déclencher des actions correctives, de produire des rapports adaptés aux besoins de pilotage, et de conduire la clôture administrative et analytique d'un projet dans le système SAP.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*